Centre de services scolaire de Montréal
Québec

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

Enseignantes et enseignants formation professionnelle

Mécanique de loisir et d'équipements légers
Véhicules lourds routiers
Engins de chantier
Automobile
Carrosserie

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

L'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants en formation professionnelle pour les programmes suivants :

- Mécanique de loisir et d'équipements légers **(Jour)**
- Véhicules lourds routiers **(Jour et soir)**
- Engins de chantier **(Jour et soir)**
- Mécanique Automobile **(Jour et soir)**
- Carrosserie **(Jour)**

Être enseignant(e) à la formation professionnelle au CSSDM c'est :

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Travailler au sein d'une équipe pédagogique dynamique et passionnée;
- Accéder à des formations permettant le développement professionnel;
- Bénéficier de salaire et d'avantages enviables, variables selon le type d'affectation :
  - ✓ Fonds de pension public très intéressant
  - ✓ Assurances collectives
- Avoir des rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.).

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la **carte des territoires**.

Rôle et responsabilités

Sous l'autorité de la direction ou de la direction adjointe de l'établissement, l'enseignant(e) est responsable d'exécuter la planification de cours et d'animer des activités d'apprentissage.

L'enseignante ou l'enseignant s'assure que sa méthode d'enseignement et de gestion de classe est dans le respect des règles de vie de l'école. Il ou elle crée un environnement positif en classe et est en mesure de modifier son

enseignement afin de s'adapter aux différents styles d'apprentissages des élèves. L'enseignant(e) doit porter une attention aux particularités ainsi qu'aux besoins des élèves pour les faire progresser et les motiver au quotidien.

Lieu de travail :

- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal
  5455, rue Saint-Denis
  Montréal (Québec) H2J 4B7
  Téléphone : 514 596-5855

- École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal **(Pour le programme mécanique de loisir et d'équipements légers)**
  2350, rue Dickson,
  Montréal (Québec) H1N 3T1
  Téléphone : 514 596-5855

Qualifications requises

- Détenir le DEP (diplôme d'études professionnelles) dans la discipline visée ou toute autre formation jugée pertinente*;

  * Un document officiel de reconnaissance des compétences peut être obtenu suite à une demande de reconnaissance des acquis.
- Avoir un minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience pertinente (en lien avec le programme);
- Capacité à enseigner des cours magistraux en mode présentiel (en atelier et en classe) et en mode virtuel avec ZOOM ;
- Diplôme en pédagogie souhaitable, mais non obligatoire (devra s'y soumettre ultérieurement);
- Dynamique, axé(e) sur la résolution de problème, capacité à motiver les étudiants;
- Capacité à utiliser un système informatique muni de logiciels de base et de recherches sur Internet;
- L'expérience en enseignement, en formation ou en supervision d'équipe constitue un atout.

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'**évaluation comparative de vos études effectuées hors** Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).*

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles*.

Atouts

- Détenir une expérience en enseignement, en formation ou en supervision d'équipe.

Rémunération

Le salaire du personnel enseignant est déterminé en fonction du type d'affectation et du statut, le tout conformément aux dispositions de la convention collective nationale.

Lors de votre premier contrat, votre échelon salarial est établi par le *Bureau de la dotation* sur la base de votre scolarité et de votre expérience. Une lettre confirmant votre échelon salarial vous est transmise dans les semaines suivant le début du contrat.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées dès l'embauche ou au plus tard dans les deux mois suivants l'obtention d'un premier contrat. Elles permettent le calcul de votre échelon salarial. Au-delà de cette période, l'ajustement de l'échelon s'effectue au 1er juillet de l'année scolaire suivante et n'aura pas d'effet rétroactif à la date de début de votre contrat.

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Autres informations

- **Processus de sélection** : entrevue de sélection
- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible
- **Horaire de travail** : De jour et de soir
  De jour : 7h40 à 14h45 / Mécanique de loisir et d'équipements légers : 8h à 15h05
  De soir : 15h20 à 22h20

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit nous faire parvenir une lettre de présentation ainsi qu'un curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse courriel suivante :

ememm.emploi@cssdm.gouv.qc.ca

Date limite pour postuler : 1er août 2025 à 23h59

Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : Loi sur la laïcité de l'État.